

La Gazette de Joliette

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET D'ANNONCES.

Vol. 7.

JOLIETTE, PROVINCE DE QUEBEC — 2 JUILLET 1872.

No. 20



La Gazette de Joliette.

Journal Politique et Commercial.

IMPRIME ET PUBLIE PAR

A. FONTAINE.

Rue Notre-Dame, — JOLIETTE.

Publié deux fois par semaine,

Lundi et Jeudi.

PRIX DE L'ABONNEMENT

DEUX PIASTRES PAR AN

à l'avance payable d'avance.

CONDITIONS D'ANNONCES.

Dix lignes et au-dessous. Première insertion 50 cts. cts. pour chaque insertion subséquente.

Au delà de dix lignes 8 cts., par ligne pour la première insertion et 2 cts., par ligne pour chaque insertion subséquente.

On traitera de gré à gré pour les Annonces qui vont être publiées trois mois et au delà.

Les abonnements ne seront pas pour moins de trois mois.

Il faudra donner au moins un mois d'avance pour continuer son abonnement.

Toutes lettres, communications et ca. doivent être adressées franches de port à A. Fontaine.

A. FONTAINE
AVOCAT.

RUE NOTRE-DAME,
JOLIETTE.

J. U. RICHARD,
AVOCAT,
BUREAU ET RÉSIDENCE:

PLACE BOURGET
JOLIETTE

M. Richard suivra les Circuits de l'Assomption, Montcalm & Berthier

OLIVIER & BABY.
AVOCATS
1016 rue St. Viateur et Ste. Marie
JOLIETTE.

M. Baby suivra les Circuits de Montcalm et l'Assomption.
Joliette 1 Avril, 1866



Compagnie du Chemin de Fer
du St. Laurent et du Village d'Industrie.

AVIS.

Après l'ouverture de la Navigation, des Trains quitteront Joliette pour Montréal, tous les Lundis, Mercredis et Vendredis matin, à 6 heures, et reviendront tous les Mardis, Jendis et Samedis. Un vapeur (Steamboat) laissera aussi Montréal tous les Vendredis après-midi, et un train de charr attendra l'arrivée du bateau à Lanoraie.

D. MAGUIRE,
Surintendant.

N. I. CHARLAND,
TAILLEUR,
RUE MANSEAU,

Vis-à-vis le Bureau et Résidence de B. Vézina et D. Désormier, Ecr.,
Notaires.

M. N. I. Charland se chargera de toutes commandes qu'il exécutera avec goût et promptitude.

Une visite est respectueusement sollicitée.
Joliette, 6 Mai 1872.

JOSEPH MARTEL
AVCCAT.

JOLIETTE.

RÉSIDENCE: RUE ST. PIERRE.
BUREAU: RUE ST. VIATEUR.

M. Martel suivra aussi spécialement les Cours de l'Assomption où il tiendra un Bureau chez ELIE LEMIRE MARSOLAIS, Ecr., N. P.

D'ASSOMPTION.

Joliette, 25 Nov. 1870.



DR. F. X. COTE

RUE ST. PAUL
JOLIETTE.

17^e Visible à toute heure.

Joliette, 11 Avril, 1866.

LEON GEOFFROY

HUISSIER

de la Cour Supérieure.

Joliette, 14 Octobre 1869.

NARCISSE MARTEL

HUISSIER

De la Cour Supérieure

Joliette, 11 Avril 1866.

Graines 1872 Graines.

2000 lbs.

de Graines de gros Oignons
Rouges.

La plus belle qualité de Graines de Wetterfield.
AU PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ.

—AUSI—

Graines de Fleurs et de Produits Agricoles.
EN GROS ET EN DETAIL.

Les marchands de la Compagnie peuvent acheter des graines, tentures, huile pour les chevaux et toutes autres choses en cette ligne nécessaires dans un magasin de la campagne.

A BIEN BAS PRIX,

et leurs commandes seront promptement exécutées.

DEVINS & BOLTON,

Droguistes en Gros.

(Porte voisine du Palais de Justice)

MONTREAL.

HOTEL
JACQUES-CARTIER.

JOSEPH GOULET

Vient d'ouvrir un HOTEL sous ce nom, au coin des rues

ST. PAUL & NOTRE-DAME,

EN FACE DU MARCHÉ,

JOLIETTE.

La maison de M. JOSEPH GOULET offre tout le confort désirable, et les voyageurs y trouveront toujours une table bien servie et des liquides de premier choix.

Les gens de la campagne y trouveront des déjeunés et des remises convenables pour leurs chevaux et voitures.

M. Joseph Goulet tiendra constamment des chevaux et voitures à la demande des voyageurs.
Joliette, 10 Mai 1871.

MISSION PROVIDENTIELLE DE LA FRANCE.

Gesta Dei per Francos.

III

(Suite.)

Si l'on considère l'avènement de Charlemagne sous le rapport politique, on y voit l'origine des monarchies européennes, tous les peuples issus de ces barbares qu'il a conquis à la foi, le reconnaissant pour leur fondateur et lui accordent leur admiration comme le premier témoignage d'une légitime reconnaissance. Mais il fut puissant et devint par la majesté de son autorité, l'étendue de ses vues, la gloire de ses conquêtes, le modèle que tous les grands rois aspirèrent d'égalité, c'est parce que, fidèle à la mission du ciel, il réalisa l'œuvre pour laquelle Dieu l'avait suscité.

Didier, roi des Lombards et successeur d'Astolphe, veut aussi s'emparer de Rome, ce nom au souvenir duquel se rattache tant de gloire, cette ville que Dieu avait honorée du prestige de la grandeur humaine pour préparer le siège de son Eglise, la croyant comme d'une auréole pour fixer les yeux et la pensée des peuples, cette ville, dis-je, qui relativement à sa position militaire, à son opulence matérielle, au nombre de ses habitants, n'offre rien de remarquable, deviendra l'objet de l'envie de tous les conquérants. Charlemagne par sa conduite attire les regards de toute la chrétienté. Agé de 27 ans il parcourt l'Italie en triomphateur, délivre Rome, et comme marque de la souveraineté du pape, lui demande l'autorisation d'entrer dans la ville pour présenter ses hommages et sa soumission. A la tête de ses lois et de ses titres royaux, on lit :

Charles, par la grâce de Dieu, roi et protecteur du royaume de France, dévot défenseur de la Sainte Eglise et auxiliaire du siège apostolique en toute chose.

Il donne des instructions à ses ambassadeurs mis avec le cérémonial pour traiter le pape et avec la plus noble courtoisie. Quand on compare ce grand roi des Francs, si redoutable par l'épée, avec les souverains de nos jours qui ne reconnaissent d'autre droit que le droit du plus fort et l'acier de leurs canons, qui commentent tant d'injustices et de bassesses devant la première majesté qui règne sur la terre on s'étonne que le siècle qui s'honore du progrès de la civilisation ne comprenne plus ces grandes idées de civilisation et de respect sur lesquelles ce grand roi qui commandait à des peuples la plupart encore barbares, faisait reposer les bases de la société chrétienne.

Après avoir anéanti la puissance des Lombards et confiné Didier dans un monastère où il sanctifia le reste de ses jours, Charlemagne retourne dans ses Etats dompte les Saxons, les convertit à la foi avec Witkind, leur chef, achève de chasser les Mahométans de la Gaule soumet les autres peuples et rétablit l'ancien empire d'Occident, fait fleurir les sciences et les lettres appelle les savants de l'Europe à sa cour, fonde des écoles dans son vaste royaume où l'on cultive avec succès les langues grecques et latines, fonde à Metz une école de chant qui devient la plus célèbre de ce temps, et lui-même à l'église ne dédaigne pas de chanter au chœur les louanges de Dieu qui lui donne la victoire. C'est à ce point de gloire que l'idée de la foi avait élevé la nation des Francs et le plus illustre de ses rois.

Voici en abrégé le portrait qui trace de lui Montaigne dans son Esprit des Loix: L'empire se maintint par la puissance du chef. Le prince fut grand, l'homme l'était d'avantage: vaste dans ses desseins, simple dans l'excursion, personne n'eut à un plus haut degré, l'art de faire les plus grandes choses avec facilité, et les difficiles avec une promptitude. Il parcourait sans cesse son vaste empire, portant la main partout où il allait tombé: les affaires reconnaissant de toutes parts il les finissait de toutes parts; jamais personne ne sut mieux braver les dangers, personne ne sut jamais mieux les éviter. Il se jeta de tous les périls et particulièrement de ceux qu'éprouvent presque toujours les grands conquérants, je veux dire, les conspirations. Ce prince prodigieux était extrêmement modéré, son caractère était doux, ses manières simples. Il mit une règle admirable dans sa dépense et fit valoir ses domaines avec sa-

gesse, avec attention, avec économie. Un père de famille pouvait apprendre dans ses lois à gouverner sa maison.

On voit, dans ses Capitulaires, la source pure et sacrée d'où il tira ses richesses. Je ne dirai plus qu'un mot; il ordonnait qu'on vendit les œufs des basses-cours de ses domaines et les herbes inutiles de ses jardins; et il avait distribué à ses peuples toutes les richesses des Lombards et les immenses trésors de ces Huns qui avaient dépeuplé l'univers.

Charlemagne meurt, son empire peu à peu se dissout; mais son œuvre est créée. L'empire d'Occident fut la barbarie domptée au profit de la civilisation. Les peuples devenus chrétiens sont unis par l'intelligence et les liens d'une même foi. Ils se séparèrent par la distinction des races, des mœurs, mais une idée commune les dominera. L'Europe sera une vaste famille catholique dont le Pape sera le chef. On verra ces peuples divisés entre eux, se quereller pour leurs intérêts propres, mais à un moment donné ils se rallieront à une seule pensée, l'œuvre des croisades.

IV

Le Mahométisme avait reçu le coup mortel à Poitiers; mais comme une bête farouche blessée par le chasseur, redouble de fureur et consume le reste de ses forces à exercer ses ravages, ainsi l'Islamisme continue à menacer la chrétienté.

Charles Martel et Charlemagne l'avaient repoussé du midi de la Gaule, le moment était venu d'aller attaquer le monstre dans son repaire au centre même de sa puissance, en Orient. Au seuil de Jérusalem, de "Dieu le veut," toute l'Europe se soulève pour organiser les croisades.

Cette œuvre gigantesque qui pacifia l'Europe, déposant au profit commun du christianisme, cette ardeur, cette séve surabondante de vie qui mettait sans cesse les princes en querelle les uns avec les autres, cette œuvre grandement utile au développement des arts et du commerce, cette œuvre surtout, que au point de vue chrétien eut pour résultat de retremper l'esprit des peuples catholiques et de persuader aux Sultans qu'ils devaient pour toujours renoncer au projet de conquérir et de dominer le monde, eut encore son initiative en France.

Pierre l'Hermite, par ordre d'Urban II prêcha la première croisade à Clermont. La France fournit son large part de héros. Godefroid de Bouillon, Eustache et Beaudoin, ses frères, Hugues de Vermandois, Robert de Normandie, Raymond de Toulouse, émis avec Bohémond, prince de Tarente, et le valeureux Tancrede de Sicile. Plus tard, Louis VII, roi de France, s'associera avec Conrad, empereur d'Allemagne; Philippe-Auguste avec Richard Cœur-de-Lion, roi de France, s'associera avec Conrad, empereur d'Allemagne; Philippe-Auguste avec Richard Cœur-de-Lion, roi de France, s'associera avec Conrad, empereur d'Allemagne; Louis ira par sa bravoure et sa loyauté relever par un dernier effort, le prestige des Francs et la gloire du nom Chrétien. Cette grande guerre eut des alternatives continuelles de succès et de revers et les saints lieux demeurèrent aux infidèles, mais l'Islamisme était vaincu et le christianisme triomphant. Car il faut observer qu'il y a une autorité supérieure à celui qui s'acquiert par la victoire et la puissance du nombre, c'est l'influence morale qu'un peuple obtient en opérant de grandes choses en s'inspirant par des principes plus élevés. Cet ascendant s'impose plutôt qu'il ne s'exerce; les peuples comme les individus se soumettent par instinct à ceux qui commandent par une raison plus haute.

V

L'église, depuis près de dix neuf siècles, domine l'univers par la foi. C'est la seule puissance qui demeure debout au-dessus de toutes les institutions qui tombent en ruines et des trônes qui s'écroulent. Les martyrs de l'amphithéâtre ont triomphé de leurs persécuteurs, le massacre de la législation Théodoric annonçait la ruine des empereurs païens, comme l'histoire dira plus tard que les martyrs de Castellidardo ont vaincu Victor-Emmanuel, Garibaldi, Mazzini et toute la révolution italienne. Les grandes choses se paient au prix du sang. C'est la loi de ce monde; et c'est la large part du sang des Francs versé par les soldats de Clovis et de Charles Martel, de Charlemagne et de Saint Louis qui, en sauvant quatre fois l'Europe, a acquis à la France le droit de lui commander. On la voit, sous Saint Louis, à l'apogée de sa gloire. Ce roi que l'Eglise honore sur ses autels, illus-

tra la France par sa puissance, il offrit le trône en domptant ses vassaux rebelles, vainquit à Taillebourg Henri III d'Angleterre qui soutenait le comte de Lamarche; il reprima les sectes turbulentes des Vendéens et des Albigéens qui infestaient le midi de son royaume. Remarquable surtout par la justice, le soutien du trône des rois, il faisait l'admiration des peuples et même de ses ennemis.

Le roi de France était l'arbitre de l'Europe; le pape Grégoire IX le faisait juge de ses différends politiques avec Frédéric II, empereur d'Allemagne. Le roi d'Angleterre venait en France, à Amiens, pour vider ses querelles. Il choisissait Louis, comme médiateur de la paix entre lui et ses barons. Sublime de désintéressement, le roi restituait à l'Angleterre les provinces que Philippe Auguste avait réunies à la couronne de France en les confisquant au roi Jean Sans Terre. Grand sur le trône, il ne fut pas moins admirable dans sa vie privée; ami des pauvres qu'il servait à table, on sait à Vincennes le chêne sous lequel il s'asseyait pour leur rendre la justice; sublime dans l'infortune et la captivité, le Sultan admirait comment au face de la mort, du cimetière d'un Turc, il leur parlait comme un fier chrétien avec une fermeté qui déconcertait leur audace. Il y a une responsabilité entre les peuples et les rois qui gouvernent; ainsi l'histoire de la France est magnifique jusqu'à présent; malgré les défaillances qui apparaissent en elle quelques fois, parcequ'elles sont le partage nécessaire des peuples comme des individus. On admirera toujours comment Clovis l'illustre à son berceau, Charlemagne dans la gloire de sa jeunesse, St. Louis dans la maturité de son âge. La France catholique domine par sa puissance morale toutes les nations de l'Europe. La politique de la France de St. Louis basée sur les droits les plus stricts de la justice, l'avait faite la première des puissances et le modèle accompli d'un bon gouvernement qui n'est que l'extension de l'autorité d'un père sur une famille nombreuse. Voilà l'idée catholique, l'idée de la vieille France. C'est la première et la plus glorieuse partie de son histoire.

(A Continuer.)

Faits Divers.

Dans le terrible accident arrivé sur le Grand Tronc, la semaine dernière, près de la station de Shannonville, en Haut-Canada, 24 ont été tués et 45 blessés. Au nombre des premiers se trouvent; Archibald McNair, Pont Hope; Wm. McCormick, Montréal; Joseph Malette, Beauharnois; Ali Tremblay, St. Urbain de Québec; T. Hardy, Kingston. Wm. Collender, sa femme et son enfant, Kempville; M. et mad. Nelson, Montréal Onésime Côté, St. Henri des Tanneries John Hibbert, Toronto; Jean Beau, St. Martin, Baptiste Barbier, Trois-Rivières Olivier Crevier, Vaudreuil; O. Montpelier, Vaudreuil; Moïse Chapot, Montréal; Mad. Lavoie, district de Joliette Narcisse Blais, Québec; Pierre Girard, Vaudreuil; une femme, deux enfants et deux hommes inconnus.

Parmi les blessés se trouvaient un grand nombre canadiens-français. Aucun des passagers dans le char de première classe n'a été atteint. Le jury dans son verdict dit que l'accident a été purement fortuit, que la voie était en bon ordre et le conducteur sobre.

Parmi les blessés de la province de Québec, sont MM. D. Lésperance, Longueuil; Moïse Gouin, Laprairie; Baptiste Lavoie, St. Calixte; Joseph Rogers, Montréal; Joseph Rouleau et Pierre Bégin, Québec; Xavier Lecompte, Vaudreuil; Narcisse Paquet, Trois-Rivières Baptiste Lefebvre, Côteau Landing; George Lévesque, Rivière Ouëlle B. Beaujeu, Québec; Joseph Roson, Montréal; Maxime Paquin, Trois-Rivières; A. Garneau, Laprairie; Onésime Lecompte, Québec; André Fournier Côteau Landing; J. Rousseau, B. Bissonnette, W. et L. Richard Vaudreuil.—N. Monde.

Une assemblée des directeurs provinciaux de la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien eut lieu en cette ville le 20 courant. Après les affaires de routine, Sir Hugh Allan fut élu président de la compagnie; Donald McInness, vice-président; E. L. de Belle-

(Voir la suite à la quatrième page)

JOLIETTE.

MARDI, 2 JUILLET 1872.

CAUSERIES AGRICOLES.

M. Barnard donnera des causeries agricoles la semaine prochaine dans les endroits suivants :

- St. Esprit, (Montcalm) Mardi 2 juillet
St. Jacques, " Mercredi 3 "
St. Liguori, " Jeudi 4 "
St. Paul, (Joliette) Vendredi 5 "
Joliette, " Samedi 6 "
Ste. Elizabeth, " Dimanche 7 "

A 6 heures P. M. Tous les amis de l'agriculture sont instamment priés d'y assister et d'y amener leurs amis.

ENSEIGNEMENT AGRICOLE.

Nous avons eu le plaisir d'entendre hier, à l'Assomption, M. Barnard, chargé par le gouvernement provincial, de donner, dans tous les comtés du Bas-Canada, des notions agricoles pratiques.

M. Barnard— inutile de le dire— ne prétend pas donner un cours d'agriculture en une leçon. Il n'entre pas dans les détails, se contentant d'exposer certains principes généraux qui deviendront mieux connus par la discussion.

L'assemblée de dimanche, trop peu nombreuse en réalité, comptait environ deux cents personnes. Mais au moins peut-on dire que l'on y voyait les cultivateurs les plus avancés et les plus intelligents de la paroisse de l'Assomption, ceux enfin qui ont fait quelque chose pour la cause du progrès.

A six heures, l'Hon. M. Ls. Archambault, ministre de l'Agriculture, présenta à l'assemblée M. Barnard, qui commença son intéressante causerie.

Quand, dit M. Barnard, la colonisation du pays commença, le sol était très fertile. La culture la plus simple enrichissait les habitants—Mais on agit avec imprudence, et l'on épuisa le sol. La position de cette Province devint très critique.—Tandis que les Provinces voisines s'enrichissaient par une culture raisonnée, nos cultivateurs s'appauvrirent de jour en jour, et la plaie de l'émigration vint décimer nos rangs.

L'agriculture est une science. Dans tous les pays l'on cherche à la perfectionner.—C'est elle qui est la base de toutes les richesses. C'est la mère nourricière des peuples.—Pour ne pas être plus long que ne le permet un simple entretien, M. Barnard pose des principes généraux :

- 10. Egoutter.
20. Ameublir.
30. Nettoyer.
40. Engraisser.
50. Semer de bons grains.

10. Egoutter—Toute bonne culture doit commencer par là. Faire des labours soit en automne, soit au printemps, et toujours égoutter ses terres convenablement.—La négligence dans l'égout du sol fait perdre beaucoup de travaux, bien des peines. Le drainage est le meilleur moyen d'arriver à l'égout parfait. C'est ce mode qui a enrichi les vieux pays. Il ne faut pas entreprendre des améliorations trop coûteuses; cependant il faut encourager les essais faits avec discernement et d'une manière convenable.

20. et 30. AMEUBLIR ET NETTOYER.—Ce sont deux principes que l'on peut traiter et développer en même temps.—Une terre bien préparée donne des revenus immenses. Un grain de blé tombé dans un jardin a produit 27 tiges qui furent couronnées par 1,500 grains. Nos terres ne ressemblent guère à ce jardin qui donnait à la plante une croissance si extraordinaire. Elles sont plutôt comme le chemin aride.—L'ameublissement se fait par un bon labour, un bon hersage.—On peut aussi ameublir au moyen du bouleverser (grobber) En Angleterre on voit des terres si bien ameublies qu'il n'est pas besoin de les labourer.

BULLETIN ELECTORAL.

A Joliette, on parle peu d'élection. On croit toujours que le plus tard on s'en occupera, le mieux, ce sera.

Le seul candidat connu est M. Baby, avocat. On croit cependant que M. godin briguera de nouveau les suffrages du comté, si sa santé le lui permet, car M. godin est retenu à sa maison depuis une dizaine de jours, et nous apprenons avec regret qu'il souffre d'une indisposition grave.

A Montcalm, la question des élections s'agite fortement. Il y a, dit-on, beaucoup d'aspirants à la candidature. Nous espérons cependant qu'il se fera un choix judicieux de candidat et que l'on ne tentera pas d'élire d'honnêtes gens qui seraient déplacés aux Communes, mais que l'on s'efforcera d'élire un homme capable et honnête.

On nous dit que M. Médéric Foucher a été sollicité de se présenter de nouveau. Nous ne pourrions dire s'il acceptera la candidature.

L'ASSOMPTION.

Dans le beau comté de l'Assomption, l'agitation est commencée. Le fanatisme et l'orgueil blessé ont commencé de soulever les préjugés. Une assemblée des électeurs est convoquée pour mardi, le 9 courant, à l'Épiphanie.

Dimanche dernier, la réclame qui suit, a été lue à la porte de toutes les Églises du comté. A la simple lecture, on verra d'où cela vient et quels sont les auteurs d'un semblable avis de convocation. C'est un canevas de discours politique que les libéraux ont lancé parmi les électeurs. A l'Assomption, ce canevas a été lu solennellement par M. Biny, Pelletier, huissier, qui y a mis tout son savoir et qui paraissait agir avec beaucoup de conviction.

Aux Electeurs du comté de l'Assomption: Messieurs,

Depuis que nos frères catholiques du Nouveau-Brunswick ont trouvé des traités dans ceux qu'ils regardaient comme les défenseurs de leurs droits, il est de la plus grande importance de nous réunir pour choisir un candidat pour la chambre fédérale qui s'engagera publiquement de soutenir nos droits, dût-il pour cela tourner le dos à des chefs ou perdre une position lucrative.

En conséquence les soussignés prennent respectueusement la liberté de vous inviter de venir à une assemblée qui aura lieu, mardi, le neuf de Juillet prochain, à une heure de l'après-midi en la paroisse de l'Épiphanie.

Plusieurs orateurs prendront la parole.

A Montréal, les candidats conservateurs sont Sir G. E. Cartier pour la division Est, et M. P. Ryan et Drummond, pour les divisions Centre et Ouest. M. Ryan est Irlandais catholique et M. Drummond, Anglais-protestant, et grand industriel.

Memorial Necrologique.

Les funérailles de M. Octave Dufresne ont eu lieu jeudi, au milieu d'un concours immense de parents et d'amis venus de toutes les paroisses environnantes. On n'avait pas vu depuis longtemps une aussi grande foule assister à un obsèques d'un citoyen. C'est la meilleure preuve que le regretté défunt jouissait de l'estime générale et que tous ont voulu s'associer au deuil de la famille.

Son Honneur le Juge Loranger suivait le cortège funèbre.

Par respect pour la mémoire du défunt, tous les magasins de Joliette restèrent fermés durant l'avant-midi; et tous les marchands portaient des insignes de deuil.

M. J. O. Dufresne faisait partie de la " Société de Bienfaisance et de Secours Mutuel " de cette ville, et il en était le second vice-président.

L'AVENIR DE LA FRANCE.

Nous disons parfois, dit un journal français, que la France manque à l'Europe, et ce n'est pas sous notre plume une formule vaine, c'est une vérité politique que l'Europe même commence à sentir.

Entre autres indices de ce grand retour des opinions en Europe, nous avons à signaler un écrit prêt à paraître, et dû aux méditations d'un professeur d'une des grandes universités d'Allemagne; cet ouvrage a pour titre: Problèmes de l'avenir de la France: L'introduction nous est communiquée, et nous la publions. On va voir ce qui se remue en Allemagne d'idées françaises: c'est un exemple à offrir à nos philosophes sceptiques qui, depuis 1815, se sont exercés à populariser les imitations allemandes en ce qu'elles avaient de plus précieux, et qui y travaillent encore.

Nous citons: Les économistes français et anglais, Quessay, Turgot et Adam Smith, dans

leurs théories sur les sources de la richesse, préconiserent une sorte de concurrence ou de liberté illimitée. La révolution française de 1789, favorable à ses idées et faisant table rase du passé, abolit toutes les institutions organisatrices et conservatrices du travail: les corporations, les maîtrises, les jurandes etc. La force des coutumes et des traditions lutta encore quelque temps contre cette désorganisation, mais les théories, devenant de plus en plus subversives et se propageant dans les classes laborieuses, ont finalement abouti à ce syncrétisme de toutes les révolutions, le socialisme.

Or, en présence de cet état de choses, il s'agit de savoir s'il y a une loi naturelle du travail, loi moralisatrice, s'appliquant à toute société, et que toutes les théories sur la richesse et la production, encore qu'elles portent à leur frontispice le mot fascinateur de progrès doivent respecter ou ne pas pouvoir enfreindre. Cette loi existe: nous l'avons formulée en termes très-clairs, et nous avons aussi montré sa violation flagrante par les économistes.

Mais ces théories subversives, et surtout la vogue qu'elles ont obtenue, sont dues à la méconnaissance d'abord, et puis à la négation du droit politique de la France. C'est donc là qu'est le mal, la cause première du mal. Aussi la consécration de ce droit politique, fondement de tous les autres, forme la partie principale de notre travail.

Dieu fait les nations, et il les fait même gouvernables. Mais puisqu'il fait les nations, il est le premier et éternel auteur de leur droit politique ou constitutif. Ce droit a la vertu du grain de senevé, et c'est par sa force interne que les sociétés se constituent et se développent, qu'elles ont leur vie propre et nationale.

Mais il faut bien des siècles à une grande nation pour se constituer et se développer entièrement. Depuis la première dynastie mérovingienne, sans compter depuis le baptême et le sacre de Clovis (496), l'autorité royale forme et constitue cette société politique, cette nation qui s'appelle la France définitivement formée ou constituée sous saint Louis ou sous son fils Philippe-Auguste, c'est-à-dire vers la fin du douzième ou au commencement d'un treizième siècle. Nier le fait de la constitution de la nation française par l'autorité royale serait nier la vérité historique la plus irrémissible.

Pour toute fois constituée au treizième siècle, la France se développe. Or, qu'arrive-t-il dans ce développement? Des crises politiques et sociales au quatorzième, au quinzième, au seizième et au dix-septième siècle, qui mettent ce pays à deux doigts de sa perte. Comment est-il alors sauvé? Par l'autorité royale.

Mais c'est donc que cette autorité porte vraiment en elle le principe de la vie nationale. En effet, les nations, comme les individus, ne peuvent être guéries que par le principe de vie qui est en elles; et c'est ainsi que Dieu les a faites guérissables.

Pour toute homme qui veut croire à l'histoire, qui est la grande école politique, puisqu'elle est la politique expérimentale des siècles, nous croyons avoir démontré ici ce fait constant de la France par la royauté, et cela de siècles en siècles depuis sa constitution.

Voilà les preuves positives ou affirmatives qui consacrent le droit politique et constitutif de la France dans l'autorité royale.

Mais nous avons des crises politiques et sociales au dix-huitième siècle et au dix-neuvième dans lesquelles la France succombe. Or, ce sont là ce que nous appelons les preuves négatives du problème.

La France n'est point sauvée parce que la royauté est abolie et qu'elle ne peut, comme dans les siècles précédents, opérer le salut et la guérison. Il nous semble avoir mis dans tout son jour la première de ces preuves négatives, qui nous est fournie par la grande crise ou la grande révolution de 1789.

A l'exception de la Restauration, l'histoire contemporaine ne nous fournit que des preuves négatives, qui sont peut-être plus frappantes et plus concluantes que les preuves positives, d'abord parce qu'elles nous touchent directement, ensuite parce que, sous le dernier régime impérial, on surfaçait une sorte de grandeur illusoire et de prospérité matérielle et malsaine de la France, alors que notre malheureuse patrie était entrée dans une période de complète décadence.

Cet aveuglement, cette éclipse intellectuelle et morale d'une puissante nation, nous l'attribuons surtout aux préjugés qui se sont introduits par le malheur de nos révolutions et à l'ignorance de notre histoire nationale. A ce sujet, nous croyons bien faire de répéter ce que nous disons dans l'introduction à la dernière partie de notre ouvrage:

Nous tendrions notre pays sauvé, si les Français voulaient bien prendre le pain de se dire qu'ils ont leur nation qu'ils proclament ne s'être pas formée toute seule et fortuitement, mais qu'il a fallu pour la faire telle, le concours des siècles et des événements les plus féconds

de l'histoire, et une succession de souverains toujours protégés et comme sur veillés par la Providence. S'ils se disaient cela, au lieu de tourner le dos au passé, ils chercheraient à le connaître; et l'histoire de France deviendrait pour eux ce qu'elle est réellement un livre plein d'un enseignement lumineux: ils y verraient à chaque page la volonté divine érigant la France en monarchie et y constituant le gouvernement paternel de la royauté.

Mais nous aurions bien imparfaitement compris notre sujet, si nous n'en avions considéré que le côté politique. Autant qu'il était en nous de le faire, nous avons toujours en même temps montré la France comme puissance civilisatrice par excellence, parce qu'elle est le royaume très-chrétien et qu'elle a pour mission de propager dans le monde la civilisation chrétienne. Si, au dix-septième siècle, elle inaugure l'esprit moderne, si elle devient le modèle de toutes les sociétés de l'Europe, c'est surtout comme puissance catholique. Son admirable unité monarchique, qui faisait sa force et sa grandeur, lui venait de sa religion. Aussi, dans la solution de notre problème, dans nos conclusions, nous nous sommes étroitement les destinées de notre patrie aux destinées les plus élevées de l'humanité qui sont celles de l'Eglise, que la restauration du droit politique national ou de la royauté légitime doit avoir pour conséquence nécessaire la restauration du trône pontifical et le rétablissement du pouvoir temporel du Saint-Siège.

On le voit, ajoute le journal que nous citons, c'est ici un grand et beau sujet d'étude, et il nous plaît de voir un professeur d'Université étrangère ramener la France à ses souvenirs et à ses traditions de nation chrétienne.

C'est que l'Europe voit mieux que nous peut-être ce qui lui manque, depuis que la France des Rois n'est plus là pour servir de contrepoids aux passions, aux ambitions, aux rivalités qui travaillent les Etats. C'est du dehors que nous vient la lumière; puissons-nous la recevoir pour nous sauver et contribuer à sauver les autres!

ENQUÊTE DU CORONER.

M. L. Désautier a fait une enquête à l'occasion de la mort de M. Dufresne. Il ressort de tous les témoignages que depuis au moins 20 ans, on était dans l'habitude de tirer le même canon au collège et qu'il avait toujours été confié à des mains inexpérimentées.—On avait mis jusqu'à 20 cuillères de poudre; mais la charge ordinaire était de onze cuillères. Quand il a fait explosion, il était chargé de onze cuillères.—Le Directeur du collège avait d'abord refusé la permission de tirer le jour de la St. Jean-Baptiste, ce n'est qu'aux instances des officiers ordonnateurs qu'il céda.

VERDICT DU JURY.—" Que le dit défunt a succombé hier, le vingt-quatre de juin courant, en la dite ville de Joliette, en la District de Joliette, subitement à une blessure que lui a occasionnée, un morceau de fonte ou éclat parti d'un canon brisé sur le terrain du collège.

Il est regrettable dans l'opinion des jurés soussignés que l'on permette en cette ville l'usage d'armes à feu—confiées très souvent à des mains peu expérimentées et exposant ainsi la vie des citoyens ainsi que leurs propriétés en cette ville et prennent la liberté de suggérer aux officiers civils de cette ville de ne plus permettre l'usage d'armes à feu, en faisant respecter les règlements en force en cette ville.

- B. H. Leprohon, Président,
A. Magnan,
J. L. B. Desrochers,
L. A. Derome,
F. B. Coffin,
J. J. Provost,
J. Turcotte,
Jos. Oimet,
J. B. Turcotte,
L. Lappe,
P. Lefrançois, fils,
Théodore Rivard.

ARRIVÉE DE LORD DUFFERIN.

On lit dans L'Echo de Lévis: Le vapeur Prussien de la ligne Allan est entré tout prussien hier matin, vers neuf heures, dans le port, ayant à son bord Lord et Lady Dufferin, et leur suite. Son Excellence est descendue au quai du Grand-Trono, en cette ville, puis elle s'est rendue à Québec sur le vapeur Meteor.

Notre nouveau gouverneur général et la comtesse de Dufferin, qui paraissent encore jeunes, n'avaient pas l'air trop fatigués du voyage. Sir John A. Macdonald et sir Francis Hinck, s'étaient rendus à la station du Grand-Trono pour leur souhaiter la bienvenue.

À Québec ils ont été reçus par Son Excellence sir N. F. Belleau, l'hon. président du sénat, M. Cauchon, l'hon. M. Langevin, l'hon. P. J. O. Chauveau, Son Honneur, le maire de Québec, l'hon. J. G. Blachet, et plusieurs des principaux citoyens. En même temps un salut royal était tiré de la citadelle. Un corps d'artillerie, avec la bande, a

accompagné les augustes hôtes jusqu'à Spencer Wood.

Une foule immense se pressait sur leur passage et les a accueillis de la manière la plus sympathique.

Hier, vers trois heures de l'après-midi, Son Excellence a prêté serment d'allégeance, avec une grande solennité, au bureau du Conseil Exécutif, devant Son Honneur le juge en chef Meredith, et un grand nombre des premiers dignitaires de la Puissance; et nouveau salut a été alors tiré de la citadelle.

Des adresses lui ont ensuite été présentées de la part des citoyens de Québec, par Son Honneur le maire, par le Bureau de Commerce et par la société St. Patrice, et lord Dufferin y a gracieusement répondu.

Le Conseil Privé a ensuite siégé quelques instants, puis le cortège s'est rendu à Spencer Wood, où il y a eu dîner de circonstance.

Aujourd'hui Son Excellence est venue visiter le camp de Lévis, avant de partir pour l'Ouest.

Sir N. F. Belleau a donné, lundi soir, un dîner à Spencer Wood, auquel ont assisté Son Excellence l'administrateur du gouvernement, le général Sir Hastings Doyle, Sir J. A. Macdonald et Lady Macdonald, Sir Francis Hinck, l'hon. H. L. Langevin, le juge en chef Meredith, le colonel Strange, commandant de la garnison, A. Joseph, Secy, président du bureau de commerce, Henry Fry, Secy, et le major Quill, aide-de-camp de Sir Hastings Doyle.

On annonce la mort de la Reine, Son Excellence Supérieure Générale des Soeurs Grises, arrivée samedi, à Montréal à l'âge de 52 ans et 7 mois. Elle a succombé à une maladie de trois semaines, et sa mort est considérée comme une perte immense pour la Communauté.

Depuis lundi les chars ont commencé à marcher sur l'Intercolonial entre la Rivière du Loup et Cacouna, et ils ont parcouru cette distance de 8 milles en 7 minutes.

La voie en lisses d'acier, est dans un état qui ne laisse rien à désirer.

Le Colonel Gray, dont le nom n'est pas précisément en odeur de sainteté dans la Province de Québec, pour sa conduite dans l'affaire de l'arbitrage, vient d'être fait juge en chef de la Province de Manitoba.

Ces jours derniers, deux jeunes japonais, délégués de l'empereur de ce pays, sont descendus à Québec, chez le Maire, qui leur a fait visiter la ville et les environs, et surtout la partie commerciale, celle où a lieu le chargement des navires. Ils ont paru enchantés de ce qu'ils ont vu.

D'après la Minerve, le Nouveau-Monde est virtuellement changé de mains. M. Alphonse Desjardins, ex-rédacteur de l'Ordre, l'a loué pour l'espace de neuf ans en se chargeant de payer les dettes actuelles du Nouveau-Monde jusqu'à concurrence de \$8,000. M. Desjardins doit exploiter ce journal en société avec M. Pingnet, ci-devant propriétaire de l'Ordre.

Depuis le Nouveau-Monde a confirmé cette nouvelle.

TERRIBLE ACCIDENT DE CHEMIN DE FER PRÈS DE SHANNONVILLE.

Le télégraphe nous a communiqué samedi, quelques détails du terrible accident arrivé sur le chemin de fer du Grand-Trono, à un mille à l'est de la station de Shannonville, en Ontario. Les détails qui nous parviennent ont affreux malheur étaient cependant trop confus dans leur laconisme pour éclairer la scène terrible de la nuit de vendredi dernier.

Maintenant que les premières émotions ont disparu et que les faits se dégagent de la confusion créée par ce lamentable événement, nous pourrions, aidés de renseignements plus précis, raconter les horreurs de cette lugubre tragédie.

L'express de nuit avait laissé Toronto à sept heures et demie vendredi soir et arrivait à la station de Belleville avant une heure du matin en retard d'à peu près 20 minutes. L'ingénieur, M. John Hebbert, connaissant l'excellente condition de la voie jusqu'à Kingston, résolut de regagner le temps perdu et lança à grande vitesse, le train composé de la voiture à bagages, d'un char de seconde classe à passagers, d'un char à fumier et pour la malle, de deux chars à passagers de première classe et d'un char pulvé Pullman: en tout six voitures dont quatre remplies de passagers. Les wagons couraient sur la ligne avec rapidité lorsque, descendant une pente au-delà de Shannonville, la locomotive, jetée en dehors de la voie par une rap-

ture dans le mécanisme des roues, fut précipité à bas d'un terrassement à une hauteur de six pieds. Le déraillement produisit un entrecroquement terrible. Les wagons, le char de seconde classe, violemment heurté par le char à fumer et des malles fat mis en pièces, après être venu en collision avec la locomotive renversée et avoir brisé la voie de sûreté qui laissa échapper des floes de vapeur bouillante se répandant de toutes parts dans le wagon. Le premier char de première classe fut aussi jeté, ainsi que le suivant, en dehors de la voie, mais sans de trop graves avaries et le char Pullman resta sur les lisses.

La scène qui se passa alors dans les chars à fumer et de seconde classe était des plus navrantes. Un nuage de vapeur recouvrit pendant quelque temps les horreurs du drame et l'on n'entendait alors que les plaintes des blessés et les cris d'agonie et le râle des mourants. Lorsque ce nuage se fut dissipé, les passagers de première classe, sous la direction du conducteur, M. Harry Nelson, se portèrent au secours de ces malheureux dont quelques-uns seulement pouvaient se soulever sans l'appui de personne. Les morts et les blessés, dans les deux chars, étaient au nombre d'environ 75. Plusieurs de ces derniers, horriblement brûlés et mutilés par la collision, se torturaient dans d'affreuses souffrances, déchirant, avec la rage de la douleur, leurs vêtements trempés de vapeur et coles sur leurs membres meurtris, appelant la mort à grands cris et suppliant même ceux qui les entouraient de mettre un terme à leurs tortures.

L'organisation des secours fut aussi prompte et aussi efficace que possible et de toutes parts, l'on accourut pour prodiguer les soins les plus tendres aux blessés, recueillir les morts et faire le relevé des pertes de vie par cet épouvantable malheur. L'ingénieur Hebert, fidèle à son poste, a été trouvé mort près de la locomotive.

Une enquête a été tenue sur les causes de cette catastrophe, et les employés à bord du train ont été exonérés de tout blâme. — *Minerva.*

Faits Divers.

—A l'enquête du Coroner tenue à l'occasion de la mort de Mlle. Flamand, que nous avons déjà racontée, les jurés ont rendu un verdict de "Mort de congestion pulmonaire."

TEMPÉRATURE.—Durant la dernière quinzaine, nous avons joui d'une chaleur tropicale. De dix à trois heures le thermomètre s'est maintenu de 85° à 90°. Les trois derniers jours ont été plus accablants; une température extrêmement lourde ne cesse de régner, malgré les fréquents orages qui nous arrivent avec de grands vents, du tonnerre et de la grêle. Samedi, il est tombé à Ste. Julienne un fort orage de grêle qui a fait beaucoup de dégâts. La nuit dernière, il a plu considérablement dans toutes les campagnes environnantes. — Dans beaucoup d'endroits, on se plaignait de la sécheresse. Ces dernières pluies vont activer grandement la végétation.

—La Cour Criminelle s'ouvrira vendredi prochain, le 5 juillet. — Il n'y aura que deux ou trois indictements soumis aux jurys.

ÉCHAPPÉ BELLE.—Le jour de la St. Pierre, Mlle. Gravelle et Lapiere faisaient un tour de voiture, et elles passaient de l'autre côté des ponts quand un gamin, du nom de Bélair, fit peur au cheval qui conduisait la voiture. La tête effrayée partit à toute vitesse et poursuivit une course vertigineuse jusqu'à la rue St. Antoine. Arrivée là, elle se rua dans la cour de M. Gravelle. La voiture fut brisée et Mlle Gravelle emportée hors de la voiture par le cheval libre.

—Une loi, qui était encore en vigueur il y a cent ans, ordonne que: "quiconque aura induit en mariage un sujet mâle de sa Majesté, par le moyen de ruse, de force, de coton d'Espagne, de corsets à baleine d'acier, de crinoline ou de enfliers à hauts talons sera poursuivi pour sorcellerie et le mariage sera déclaré nul et non avenue." Si la loi existait encore de nos jours, où en serions-nous, grand Dieu!

ÉTOURDI SUR UNE BALAINE.—Le steamer Boyne, arrivé à Southampton avec les mailles du Brésil, se trouvait au large du cap Finister, lorsqu'il se sentit tout à coup arrêté, bien que cependant la machine continuât à marcher à toute vapeur.

Adressé avoir fait quelques recherches pour connaître la cause de cette diminution de vitesse, on finit par découvrir que l'étrave du steamer avait rencontré le corps d'une baleine, qu'elle s'y était profondément enfoncée, et entraînant devant elle le corps de l'énorme cétacé.

Les passagers désiraient qu'on recueillît le corps de l'énorme cétacé, mais le capitaine, ne jugeant pas devoir subir un retard pour une si mince cause, donna l'ordre de faire machine en arrière.

Cette manœuvre réussit parfaitement, et bientôt, dégagé de cet obstacle extraordinaire, le navire reprit le cours de son voyage.

On suppose que la baleine dormait à la surface de l'eau, ou bien qu'elle flottait morte lorsque l'étrave du steamer est venu la frapper.

—Il semble que la nature est en grand travail, en ce moment, au Mexique. Le 27 mars dernier, une forte secousse de tremblement de terre a été ressentie dans la capitale, et on l'a signalée sur grand nombre de points de la république, notamment de la direction d'Oajaca; dans la capitale de cet Etat, elle a renversé des édifices et des maisons, et causé la mort de plusieurs personnes. C'est surtout à Pochutla et dans ses environs que les effets de ce phénomène terrestre se sont faits le plus sentir, ainsi qu'il était arrivé déjà lors d'un tremblement de terre antérieur, et l'on craint qu'il n'apparaisse, un beau jour, un nouveau volcan dans ces parages, comme il en a paru un déjà dans une autre direction. Les volcans de Colima menacent d'une éruption nouvelle; un deux connu sous le nom de *volcan de neige* a recheté des cendres et de la fumée pour la première fois. A Mexico, depuis la secousse du 27 mars, le sol tremble insensiblement de temps en temps; nous avons eu, avant hier, un ouragan terrible dont on n'avait peut-être jamais eu d'exemple. Sur différents points du pays, on a signalé depuis quelque temps, l'apparition de brillants météores et la chute de plusieurs aéroolithes; on remarque, enfin, de toutes parts, une perturbation générale dans tout le système de la nature.

ANNONCES.—On dit avec raison l'art de faire des annonces, car c'est la mère de l'art de faire de l'argent. Les annonceurs, qui réussissent, s'accordent tous à déclarer explicitement et avec reconnaissance, qu'ils doivent le commencement de leur prospérité et le fondement de leur fortune à un emploi libéral et intelligent de l'œuvre des imprimeurs et de la plume des journalistes. Il semble paradoxal et pourtant il n'est pas étrange de voir qu'un *voitroissant avec l'encre* la réputation du commerçant on lui assure un brillant succès et de grands bénéfices. L'intelligence et la finesse mises en œuvre par certains annonceurs habiles, élève presque à la hauteur des beaux arts la talent d'annoncer.

Ceux-là ont en effet l'adresse de forcer pour ainsi dire les plus dégoûtés à lire leur annonce et souvent d'y croire. Là est le *sec plus ultra*. — *Avenir de la Nouvelle-Orléans.*

POUR CONSERVER LE VINAIGRE.—Bouchez hermétiquement les bouteilles contenant le vinaigre, placez-les dans un chaudron avec du foin ou de la paille pour les empêcher de se choquer ensemble, et remplissez ensuite le chaudron d'eau froide. Mettez le chaudron au feu, et quand l'eau bouillera, retirez ce-lui-là et laissez refroidir l'eau avant d'en ôter les bouteilles. Le vinaigre ainsi préparé ne perd jamais sa vertu, et ne moisit jamais lorsqu'on l'emploie pour les marinades.

LA RÈGLE D'ARGENT.—Vous connaissez tous la règle d'or: "Faites à autrui ce que vous voudriez qu'il vous fût fait à vous-mêmes." Voici maintenant une règle qui fait partie de celle-ci, il est vrai, mais que nous énonçons néanmoins séparément, et qu'à cause de sa valeur nous appellerons la *règle d'argent*: "Pensez et dites tout ce que vous connaissez des bonnes qualités des autres; mais oubliez et taisez tout ce qui a rapport à leurs mauvaises qualités." Vous ne sauriez croire combien une telle ligne de conduite vous élèvera dans l'estime de vos semblables.



CANADA. PROVINCE DE QUÉBEC. DISTRICT DE JOLIETTE.

UN TERME ou SESSION de la Cour du Banc de la Reine,

ayant Jurisdiction Criminelle dans et pour le District de Joliette, aura lieu au Palais de Justice, en la Ville et District de Joliette,

Vendredi, le CINQUIÈME JOUR DU Mois de JUILLET prochain,

à DIX heures de l'AVANT-MIDI. En conséquence, je donne avis à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce District et à toutes autres personnes qu'elles y soient présentes. Je donne aussi avis à tous les Juges de Paix, Coroners, qu'ils aient à s'y trouver avec tous leurs records, indictement et autres documents, pour faire tout ce qui leur appartiendra on à chacun d'eux de faire dans leurs capacités respectives.

B. H. LEPROHON, Sheriff. Bureau du Sheriff, Joliette, juin 1872.

Collège Joliette.

La distribution solennelle des Prix aux Elèves du Collège Joliette, se fera le TROIS JUILLET. La séance commencera à 8 heures A. M. La Rentrée est fixée au TROIS SEPTEMBRE à 6 heures P. M. Joliette, 25 juin 1872.

Collège de l'Assomption

La distribution solennelle des Prix aura lieu le DEUX de JUILLET. Il y aura Séances Dramatiques et Littéraires, la veille et le jour de la distribution. Les parents des élèves et les amis de l'éducation sont respectueusement invités. 21 juin 1872.

BUREAU DES COMMISSAIRES D'ECOLE DE LA PAROISSE DE ST. THOMAS.

ON A BESOIN dans cette Paroisse de deux Instituteurs bien qualifiés. S'adresser à L. FORGET, Secrétaire-Trésorier. St. Thomas, 13 juin 1872.

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY

Pour le Rhume, la Toux, l'Enrouement, et les Affections des Bronches et de la Gorge.

Lorsque Jacques-Cartier remonta, pour la première fois, le St. Laurent, le remède, employé constamment par les Indiens, et sur lequel ils comptaient pour la guérison des différentes maladies, était les gouttes de gomme siccante de l'Épinette Rouge (*Abies Rubra*) qui était donné sous forme d'une confecton après avoir été mélangée avec du sucre d'érable. Les premiers colons français, remarquant ses effets bienfaisants dans les affections pulmonaires, l'adoptèrent promptement comme un remède de famille, et il a toujours été grandement estimé par eux jusqu'à ce jour. Les colons, cependant, prennent cette gomme dissoute dans l'alcool, et par cette méthode beaucoup de ses propriétés particulières sont perdues. Dans ce sirop, se trouve contenue une grande quantité de gomme bien dissoute, et qui préparée à une température peu élevée, conserve à ce remède toutes ses propriétés *Balsamiques, Adoucissantes, Expectorantes et Toniques.*

Prix 25 Cents par Bouteille. Seul manufacturier, HENRY R. GRAY, Pharmacien, Montréal. En vente par tous les pharmaciens et les marchands de la campagne. 20 mai 1872. 1—ap

BUREAU DE BRIGADE.

(Pro Tempore.) 5me. Division. Berthier, 6 Juin 1872. DES SOUMISSIONS seront reçues à ce Bureau jusqu'au 12 Juin pour fournir des Rations aux hommes de la Milice Actuelle de la 5me. brigade, 5me. District Militaire, qui seront campés sur l'Isle de Berthier le 27 courant. Les Soumissions seront comme suit:

- Pour VIANDE. " PAIN. " POMMES de Terre et EPICERIES. " COMBUSTIBLE, Erable (Bois franc) " FOURRAGE.

On peut obtenir des Blancs de Soumissions et de plus amples informations en s'adressant au Bureau de Brigade (Pro Tempore) à Berthier. Par Ordre,

Jas. W. HANSON, Lt.-Col. Major de Brigade.

HOTEL QUEBEC,

TENU PAR JOSEPH BEAUDRY, RUE ST. PIERRE.

[En arrière de l'HOTEL de Madame Stansfeld.]

JOLIETTE.

L'HOTEL QUEBEC offre tout le confort désirable aux voyageurs, qui y trouveront toujours de bonnes chambres, d'excellents lits, et une table servie avec le goût le plus exquis. Les liqueurs sont de première qualité. Les gens de la campagne y trouveront des écuries et remises convenables pour leurs chevaux et voitures. Les voyageurs trouveront toujours à l'HOTEL QUEBEC des chevaux et voitures pour se faire conduire en quelque lieu que ce soit. Joliette, 18 Mai 1872.

HOTEL DE L'UNION

TENU PAR G. LEBLANC, PLACE-BOURGET, [En Face de l'Hôtel de Ville,] JOLIETTE.

La maison de M. G. LEBLANC offre tout le confort désirable, et les voyageurs y trouveront toujours une table bien servie et des liqueurs de premier choix. Les gens de la campagne y trouveront des écuries et des remises convenables pour leurs chevaux et voitures. M. G. Leblanc tiendra constamment des chevaux et voitures à la demande des voyageurs. Joliette, 10 Mai 1872.

HOTEL AMERICAIN,

TENU PAR EUSEBE BEAUDRY, VILLAGE DE L'ASSOMPTION, EN FACE DU QUAI, [Maison occupée ci-devant par feu M. Joseph Archambault.]

Les voyageurs trouveront à cet HOTEL tout le confort désirable; bonne table, bons lits, liqueurs choisies, etc. De vastes écuries sont attachées à l'établissement. M. E. BEAUDRY continuera d'acheter des chevaux, comme par le passé. L'Assomption, 7 Mai 1872.

AVIS DE DEMENAGEMENT.

M. I. MERCIER & Cie., marchand de Joliette, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il vient de transporter son magasin — Rue Notre Dame, — en face du marché, — porte voisine de l'Hôtel Bourdon. M. Mercier continuera, comme par le passé, à vendre à très grand marché, vu qu'il a eu l'avantage d'acheter ses marchandises avant la hausse. Ayant fait une grande importation, son stock sera beaucoup plus considérable et des mieux choisis; il conseille ses amis, ses pratiques et le public en général, de profiter de cette occasion pour faire leurs achats de printemps. N'oubliez pas l'enseigne de la Boule-Rouge. Joliette, 27 avril 1872. 2—m



JULIUS FERSCHKE, MANQUONNIER.

Informe le public qu'il a constamment en magasin un assortiment considérable d'OUVRA GES en PELLETERIES, tels que:

- MANCHONS, VICTORINES, CAPOTTES, PAR-DESSUS. — Aussi: — Casques pour Messieurs, Dames.

Le tout fait avec les meilleures Pelleterie du Canada et de l'étranger.

M. Ferschke exécute avec promptitude toute les commandes qu'on lui fait, et répare les vieux articles en pelleterie.

M. Ferschke annonce de plus qu'il paiera le plus haut prix pour toute espèce de pelleterie qu'on lui apportera. Joliette, 9 Octobre 1869.

Mlle. Clorinde Duplessis

Informe les Dames de Joliette et des environs et le public en général qu'elle vient d'ouvrir un magasin où elle tiendra constamment un assortiment d'ouvrages en PELLETERIES, tels que

- MANCHONS, VICTORINES, CAPOTTES, PAR-DESSUS. — Aussi: — Casques pour Messieurs, Dames.

Faites avec les meilleures Pelleteries du Canada et de l'étranger. Tous ordres seront exécutés promptement.

Mlle. Duplessis

Vend aussi des Crinolines (ballons) Chignons (Water-Fall). Au printemps elle aura en mains des chapeaux pour Dames et elle en fera à ordre.

EN FACE DU MARCHE, JOLIETTE, — PLACE-LAVALTRIE.

13 Mars, 1872. 1—an

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE CONTRE LE FEU N'assure que les FERMES ET LES Résidences détachées.

Incorporée et entree en affaires en 1853.

CAPITAL ET SURPLUS..... \$600,000 00 DEPOT DU GOUVERNEMENT..... 100,000 00

BUREAU:—235, Rue ST. JACQUES MONTREAL E. H. GOFF, Agent-Général. G. A. GAUVIN, Agent-Special.

DIRECTEURS CANADIENS. Col. ASA WESTOVER, Dunham, Qué. B. BENOIT, éer., M. P. St. Hubert, Qué. Hon. LOUIS ARCHAMBAULT, Ministre de l'Agriculture.

Hon. FRANK SMITH, Sénateur, Toronto, JOHN CRAWFORD, éer., Q. C. et M. P., et Président de la Royal Canadian Bank, Toronto.

JOHN TURNER, éer., (Sessions, Turner et Cie., Toronto.) ALEX. MANNING, éer., Toronto.

ASSURE CONTRE LES DOMMAGES CAUSES PAR LE TONNERRE, soit que le feu s'en suive ou non. La Compagnie a donné naissance à ce caractère d'assurance. Aucune autre Compagnie en Canada ne donne cette garantie à ses assurés.

CHS. B. H. LEPROHON, Agent à Joliette.

REFERENCES.

- Dr. LAURIER, Joliette. A. MAGNAN, Dr. M. S. BOULET, B. VESINA, J. O. DESILETS, B. H. LEPROHON, F. B. GODIN, G. BABY, J. MARTEL, A. ARCHAMBAULT, L'Assomption, L. U. FONTAINE, Magistrat de District.

C. C. C. OU CORDIAL CARMINATIF CELEBRE.

C. C. C. CORDIAL CARMINATIF CELEBRE CONTRE LES DOULEURS DE LA DENTITION DES ENFANTS.

C. C. C. CORDIAL CARMINATIF CELEBRE CONTRE LA DYSSENTERIE DES ENFANTS.

C. C. C. CORDIAL CARMINATIF CELEBRE CONTRE LA DIARRHÉE DES ENFANTS.

C. C. C. CORDIAL CARMINATIF CELEBRE CONTRE LA DOULEUR DES ENTRAILLES DES ENFANTS.

C. C. C. CORDIAL CARMINATIF CELEBRE CONTRE LES CONVULSIONS DES ENFANTS.

C. C. C. CORDIAL CARMINATIF CELEBRE CONTRE L'INSOMNIE DES ENFANTS.

C. C. C. CORDIAL CARMINATIF CELEBRE CONTRE TOUTES LES MALADIES DONT LES ENFANTS SONT SUJETS.

L'action Calmante de cette préparation n'est pas due à l'Opium, remède qui procure un soulagement temporaire, mais qui, lorsqu'on en fait un trop fréquent usage, est dommageable à l'enfant dans la suite de sa vie. L'effet du CÉLEBRE CORDIAL CARMINATIF n'est pas de faire dormir l'enfant, mais au contraire, de soulager les douleurs et par conséquent produire le sommeil naturel.

En vente chez tous les Pharmaciens et marchand de la campagne.

Prix 25 cents la Bouteille. DEVINS & BOLTON, PHARMACIENS, Près du Palais de Justice, Montréal

feuille, secrétaire, et l'Hon. J. J. C. Abbott, solliciteur. Les messieurs suivants furent nommés directeurs provinciaux : Hon. Thos. McGreevy, hon. J. Hamilton, hon. Ls. Archambault, Wm. J. Courrier, M. P., Victor Hudon, Chs. Coursol, hon. B. Flint, hon. J. L. Beaudry, Wm. McDougall, et C. S. Rodier, jnr. Sir Hugh Allan et M. Louis Beaudry furent choisis pour former le comité exécutif du bureau provisoire.— *Idem.*

—Voici quelques détails concernant le suicide d'un Prussien, qui s'est jeté le 30 avril, du haut de la tour sud de l'église Notre Dame de Paris.

Ce malheureux se nommait Fappel, était âgé de 59 ans, habitait rue Montaigne, n° 2, hôtel Meyerbeer. Arrivé dans la tour depuis le matin, il attendait pour mettre son projet à exécution, que le vide se fut fait autour de lui. A midi cinq minutes profitant d'un moment où il se trouvait seul sur la plate-forme, il enjamba la balustrade et se précipita dans le vide. Son corps vint tomber à quelques pas de la grille, la tête avait été brisée en route en se heurtant à une des chimères, dont elle enleva un fragment. Le cadavre, qui n'était plus qu'un affreux mélange d'os et de chair meurtris, fut transporté à l'Hôtel-Dieu en attendant les constatations légales.

M. le commissaire de police du 4e arrondissement vint y procéder quelques instants après. On trouva dans l'une des poches de l'individu un passeport en langue allemande, délivré à Londres par l'ambassade prussienne.

—Le Courrier du Bas-Rhin annonce la mort subite d'un homme deux fois millionnaire, qui a dû sa fortune à son chapeau ! Ce journal rapporte en ces termes l'origine de sa fortune : Vers l'année 1829, un pauvre ouvrier tourneur nommé Muble, voyageant pieds nus et le sac sur le dos, s'arrêta dans le village où était située la fabrique de machines de M. M. Weil et Boutron, et demanda de l'ouvrage. Son extérieur délabré ne prevenait pas en faveur ; on l'envoya chercher sa vie plus loin. L'ouvrier se résigna et reprit tristement son chemin. Mais le fabricant de machines, qui le regardait s'éloigner, le rappela tout à coup.

Hola ! l'homme ! quel diable de chapeau portez-vous là !

—C'est un chapeau de bois. Monsieur.

—Un chapeau de bois ? Montrez-moi un peu cela de près. Où l'avez-vous acheté ?

—Je l'ai fait moi-même, monsieur.

—Et comment l'avez-vous fait ?

—Au tour, monsieur.

—Au tour ? mais il est ovale et le tour tourne rond.

—C'est vrai, reprit l'ouvrier, mais je l'ai fait tout de même ; j'ai déplacé le point du centre et j'ai tourné comme j'ai voulu ; j'ai longtemps à marcher et j'ai besoin d'un chapeau qui me serve de parapluie, et comme je n'ai pas d'argent pour en acheter un, je l'ai fabriqué moi-même.

Le pauvre ouvrier Muble avait inventé d'instinct le tour extensible qui devait donner naissance aux plus utiles applications de la mécanique moderne.

M. Weil, avec sa perspicacité d'habile industriel, n'eut pas de peine à en entrevoir l'immense importance. Il tint l'homme au chapeau de bois et trouva en lui non seulement un habile ouvrier, mais une intelligence d'élite, qui, pour se développer n'avait besoin que d'une occasion et d'un peu de culture pour élucider la pratique.

L'ouvrier Muble fut bientôt intéressé dans les bénéfices de l'important établissement puis il en devint le propriétaire sous le nom de M. Moulin et y fit la fortune qu'il laisse au mourant.

—Une certaine demoiselle qui ne demeure pas loin de notre ville et qui commence à craindre qu'on ne l'ait oubliée a un directeur spirituel pour lequel elle n'a pas de secret. Elle le consultait, l'autre jour :

—Mon père, fit-elle en essayant de rougir, si quelqu'un me disait qu'il m'aime, pécherai-je en l'écoutant ?

—Oui, mon enfant ; il ne faut jamais prêter l'oreille aux mensonges.

UN OUF REMARQUABLE.—Un M. Sangster de cette ville, plaça, il y a quelque temps, quelques œufs sous une poule pour les faire couver. Après avoir attendu longtemps, il enleva ces œufs et les cassa l'un après l'autre sans y découvrir la moindre trace de poulet.

Enfin, l'un des œufs, dont la forme n'était point très régulière, fut ouvert, et il en sortit un fluide noirâtre. Dans sa surprise et son dégoût, M. Sangster échappa cet œuf sur le plancher, où il se cassa. Comme disait l'anglais : " Tu me croiras si vous voulez, " mais tout-ours est-il que M. Sangster affirme sur parole d'honneur qu'il sortit de cet œuf ni plus ni moins qu'un crapaud. Ce crapaud, nous l'avons vu mardi, aux Bureaux de nos confrères de la Gazette. Il peut avoir deux pouces et demi de longueur ; il est de conformation parfaite ; impossible de s'y tromper.

Morale ! il est toujours prudent d'ouvrir les œufs avant de les boire !

M. le rédacteur du Naturaliste Canadien nous ferait plaisir nous disant ce qu'il pense de ce phénomène.— *Pionnier.*

ETABLISSEMENT DE MEUBLES DE MENAGE.



NOEL RONDEAU & FRERES

Annoncent au public qu'ils tiendront constamment à leur établissement un bon assortiment de chaises en jonc et en bois, fauteuils, bergères, coussins (stools) couchettes, etc., etc., qu'ils vendront à des prix modérés. Joliette, 13 Mars 1872.

AVIS AUX PARENTS

MÈRES SAUVEZ VOS ENFANTS!

Il n'y a plus de VERMIFUGES ! On ne se sert plus d'HUILES EMPOISONNEES On n'emploie plus ces POUDES NAUSEABONDES ! Dont la vue seule cause tant de dégoût aux enfants qui sont troublés par les vers.

LES PASTILLES-A-VERS VÉGÉTALES DE DEVINS

Approuvées par les Médecins Français et Anglais les plus éminents.

ELLES SONT FALSIFIÉES, MEFIEZ-VOUS

Pour faire droit à la réputation méritée des Pastilles à Vers de Devins, il est de la plus grande importance de prévenir l'acheteur d'être sur ses gardes et de ne pas s'en laisser imposer par des individus sans principes, qui voudraient substituer à ces Pastilles quelques-unes des préparations sans valeur qui inondent le pays.

Demandez les véritables Pastilles à vers, couleur de rose, et qui sont marquées " Devins. "

A vendre chez tous les principaux marchands de la campagne.

PRÉPARÉES SEULEMENT PAR.

DVINS & BOLTON

SALLE D'APOTHOCAIRES. Près le Palais de Justice Montréal, P. Q. A. Joliette chez JOSEPH BERNARD, J. E. RENAUD et J. J. PROVOST, marchands.

QUE PEUT AVOIR CET ENFANT

Des centaines de parents se font cette demande, voyant leurs enfants prendre une mine misérable et devenir pâles et amaigris, changement dont le Médecin aussi bien qu'eux-mêmes ignore la cause. Nous pourrions répondre pourtant de dix cas entre douze, que ce sont les vers, ces ennemis physiques qui font ces ravages, et cependant on n'y pense pas, et les pauvres petits patients passent ainsi de jour en jour jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de remède.

Pères et Mères, vous pouvez sauver vos enfants, car les Pastilles Végétales à Vers de Devins sont un remède sûr et efficace ; non-seulement en détruisant les Vers, mais même en neutralisant le gâté vicié dans lequel cette vermine se propage. Ne tardez pas ! Faites-en l'essai ! Essayez-les !

Remarquez bien que chaque Pastille est estampillée avec le nom de DEVINS. A vendre chez DEVINS & BOLTON, Pharmaciens de Montréal, et par tout marchand de campagne.

A Joliette, chez JOSEPH BERNARD, J. E. RENAUD, et J. J. PROVOST, marchands.

DIRECTOIRES DE LA PUISSANCE DU CANADA, DE TERRE-NEUVE ET L'ISLE DU PRINCE-ÉDOUARD.

Publié par JOHN LOVEL.

Cet ouvrage, commencé depuis plus d'une année, vient d'être terminé et distribué aux souscripteurs par toutes les villes et les campagnes.

Il comprend le nom des cités, des villes et villages, et des paroisses de toute la Puissance du Canada, de Terre-Neuve et de l'Isle du Prince-Édouard, ainsi qu'une liste de tous les habitants, cités, villes et villages et des hommes d'affaires de chaque paroisse ; la liste des banques, des bureaux de postes, les bureaux et les fonctionnaires publics, composition des législatures, des Cours de Justice, les douanes, les ports d'Entrée, les tarifs douaniers, les chemins et les bateaux à vapeur, le clergé, les brevets d'invention, les sociétés bienfaisantes et autres, les registraires, les journaux, la statistique des importations, des exportations, des revenus, des dépenses et de la population du Canada, etc., etc., une esquisse historique de toutes les possessions britanniques dans l'Amérique du Nord, sauf le Nord-Ouest et la Colombie.

C'est un ouvrage éminemment utile, et pour bien dire, nécessaires à tous les hommes d'affaires.

Le prix est comme suit :

Directoire de la Puissance.....	\$12.00
" d'Ontario (séparément).....	4.00
" Québec.....	4.00
" Nouvelle-Ecosse.....	3.00
" Nouveau-Brunswick.....	3.00
" Terre-Neuve.....	2.00
" Isle du Prince-Édouard.....	2.00

Joliette, 17 février '71.

R. R R 90 SUR 100

DES MORTALITES qui arrivent annuellement, sont causées par des maladies que l'on peut prévenir et dont la plus grande partie seraient exterminées et chassées du système en quelques heures, si le Récupérateur Rapide ou les Pilules de Radway (suivant le cas) étaient administrés quand on s'aperçoit de quelque douleur, malaise ou légère maladie. La douleur, quelle qu'en soit la cause, est presque immédiatement guérie par le Récupérateur Rapide. Dans les cas de choléra, diarrhée, crampes, spasmes, colique bilieuse, et de fait toutes les douleurs, maux et infirmités soit dans l'estomac, les entrailles, la vessie, les rognons ou les jointures, les muscles, les jambes, les bras, le rhumatisme, la névralgie la fièvre et l'ague, le mal de tête, le mal de dents, etc., etc., céderont en quelques minutes à l'influence adoucissante du Récupérateur Rapide.

Pour les Rhumes soudains, les Toux, l'Influenza, la Diphthérie, l'Enrouement, le Mal de Gorge, le Frisson, la Fièvre et l'Ague, les Douleurs Mercurielles, la Fièvre Scarlatine, prenez de quatre à six Pilules de Radway ainsi qu'une cuillerée à thé du Récupérateur Rapide dans un verre d'eau chaude, adoucie avec du sucre ou du miel ; lavez la gorge, la tête et l'estomac, avec du Récupérateur Rapide (si vous avez l'Ague ou la Fièvre intermittente lavez aussi les reins) et le lendemain matin vous serez guéri.

Comment le Récupérateur rapide agit.

En quelques minutes, le patient sentira une égère démangeaison et la peau deviendra un peu rouge ; si l'estomac est très-malade, le Récupérateur aidera la nature à rejeter la cause du mal, une chaleur se répandra dans tout le corps et ses propriétés diffusives stimulantes se répandront dans tous les tissus et veines du système, amenant les grandes et les petites artères à un état de santé et de vie, lequel sera suivi de transpiration et la surface du corps prouvera une plus grande chaleur. Les maladies de l'estomac, les Rhumes, les Frissons, le mal de tête qui empêche la respiration, la sensibilité de la gorge et toutes les douleurs soit internes, soit externes, diminuent rapidement et le patient tombe dans un sommeil tranquille, se réveille rafraîchi, plein de vigueur et guéri.

On s'apercevra qu'en se servant extérieurement du Récupérateur, soit sur les reins ou vers les boyaux ou sur l'estomac et les boyaux, que pendant plusieurs jours on ressentira une agréable chaleur, montrant la longueur du temps pendant lequel il continuera son influence sur les parties malades.

Prix du RECUPERATEUR RAPIDE RADWAY, 50 centus la bouteille. A vendre par les pharmaciens, les marchands de la campagne et les épiciers.

RADWAY & CIE. 87 Maiden Lane, New-York, 439, RUE ST. PAUL, Coin de la Rue St. François-Xavier, Montréal.

TRAVELLERS INSURANCE COY DE HARTFORD, CONN

Cette Assurance assure contre les Accidents causant la mort ou entraînant l'impossibilité pour une personne de se servir de quelque un de ses membres.

Capital \$1,050,605.24

Cette Assurance accorde des Polices pour un mois, deux, trois mois jusqu'à un an ou plus, et ce, pour un montant de \$50 à 10,000. En cas d'accident simple, une indemnité de \$3 à \$50 la semaine est payée à la personne blessée, ainsi assurée.

Cette Assurance combine également dans une même Police l'Assurance contre la Vie ET CONTRE LES ACCIDENTS.

Dans ce cas, cette Assurance offre des avantages immenses et rivalise avec les autres Compagnies établies sur le même système.

Cette Assurance ayant fait le dépôt exigé par la loi de

Cent mille Dollars

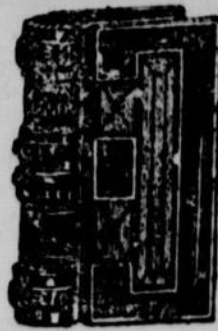
est prête à accorder des Polices, et prendre des risques dans toutes les sections diverses de la Puissance du Canada.

Agences dans toutes les villes principales du Canada.

JAS. G. BATTERSON, Président. RODNEY DENNIS, Secrétaire.

AGENT POUR JOLIETTE. CHARLES B. H. LEPROHON Rue St. Charles Borromée.

RELIURE.



A. DELISLE.

A l'honneur d'informer le public de la Ville de Joliette et des environs qu'il a ouvert une boutique de Reliure, a

JOLIETTE. RUE DE LANAUDIERE.

Ce monsieur exécutera avec soin et promptitude tous les ouvrages qu'on voudra bien lui confier,

DANS TOUS LES GOÛTS.

LIBRAIRIE.

M. A. Delisle vient d'ouvrir. Rue de Lanudière, une librairie où l'on peut se procurer, livres de prières de toutes espèces, chapelets, images, objets de fantaisie, et aussi toute espèce de papier, enveloppe, tapisserie, etc., etc.

AGENCE.

M. MATHEW MOODY de Terrebonne à la demande d'un grand nombre de cultivateurs des comtés Montcalm, Joliette et l'Assomption, vient d'établir une Agence de ces célèbres

"MOISSONNEUSES ET FAUCHEUSES" CHEZ MEDERIC FOUCHER,

marchand de St. Jacques, et Président de la Société d'Agriculture du Comté de Montcalm.

Ce Monsieur aura constamment en mains, Moulins à Battre Doubles et Simples, Machines à Vanner, Machines à Broyer le Lin, et toutes les parties de ces instruments.

AUSSI— Des CHARRUES de CHARLES MARCHAND et autres instruments d'Agriculture.

23 Mai, 1870.

ALBUM DE LA MINERVE JOURNAL DE MODES

Littérature, Education, Beaux-Arts, Économie domestique, Travaux à l'Aiguille, Variétés et Musique, paraissant le 1er de chaque mois par livraison de 64 pages, grand format, tantant à la fin de l'année DEUX GRANDS VOLUMES de 384 PAGES CHAQUE.—Le seul Journal Français du genre dans l'Amérique du Nord.

Collaborateurs de "L'ALBUM"

LITTÉRATURE.—Demoiselles : Georgina Charlebois, Clara Chagnon. Messieurs : F. G. Marchand, M.P.P., E. Gérin, M.P.P., Hector Fabre, J. A. N. Provencher, E. Lef. de Bellefleur, A. Gérin Lajoie, Joseph Marquette, Napoléon Legendre, Lucien Dunn, M. Faucher de St. Maurice, Lucien Turcotte, A. N. Montpetit, E. Gélinas, Joseph Tassé, Alfred Garneau, Norbert Thibault, A. D. Decelles, Alphonse Bellemare, Jacques Auger, Charles DeGuisse, Benj. Giobinski, William de Léry.

POÉSIE.—L. H. Fréchette, Pamphile Lemay, B. Sulte, E. Prud'homme, Chs. Ouimet, J. A. Pétisan.

SCIENCES.—L'abbé Provencher, D. N. St. Cyr.

BEAUX-ARTS.—L'abbé Chabert, Jules Taché, Buteau Turcotte.

MUSIQUE.—Madame Petipas, P. Letonlai, Gustave Smith, J. B. Labelle, E. Chagnon, A. Lavigne.

MODES.—Madame Dennie, Madame Reid.

L'ALBUM de "La Minerve." A sa place marquée dans toutes les Familles.

Il ne contient que des feuilletons intéressants et choisis au point de vue du goût et de la morale.

UNE PLANCHE COLORÉE GRAVÉE SUR ACIER est donnée tous les mois, ainsi que DIX à DOUZE GRAVURES, avec explications, et une Chronique sur les Modes confiée à une personne compétente.

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

UN AN, SIX MOIS.	
Pour les abonnés de La Minerve quotidienne et semi-quot.	\$2.00 \$1.00
Pour les abonnés de La Minerve hebdomadaire.....	\$2.50 \$1.25
Pour les non-abonnés.....	\$3.00 \$1.50
Pour les États-Unis.....	\$3.00 en or ou l'équivalent en greenbacks.

Atelier Typographique DE "LA GAZETTE DE JOLIETTE"

ON EXECUTE A CE BUREAU, TOUTES SORTES

D'IMPRIMES,

TELS QUE

LIVRES, CARTES D'AFFAIRES, ET DE VISITES

LETTES FUNERAIRES, BLANCS DE COMPTES

BILLETS DE BANQUE CIRCULAIRES,

AFFICHES, PROGRAMMES,

ETC., ETC., En différentes Couleurs et dans les derniers goûts.

DANS LES DEUX LANGUES

BLANCS, POUR

AVOCATS

ET POUR

NOTAIRES,

ETC., ETC.

MM. les Greffiers ainsi que M. les Secrétaires des Municipalités trouveront dans toutes les formules de Blancs dont ils ont besoin.

Le tout imprimé sur

BON PAPIER et à des

PRIX TRÈS RÉDUITS

BLANCS VENDRE

AU BUREAU DE "LA GAZETTE."

POUR LES AVOCATS.

Blancs de Mémoire de Finis—Lettres d'avocats—Subpoenas—Affidavits pour Saisie-Arêt Avant Jugement—Affidavits pour obtenir jugement—Déclarations pour Saisie après jugement—do avant jugement—Déclarations sur compte et sur billet—Conclusions de déclaration hypothécaire—Oppositions—Comparution—Avis de Requête pour obtenir un Writ de Certiorari—Déclaration pour Saisie—Revendication et affidavit—do pour Saisie-Gagerie ;

POUR LES NOTAIRES.

Blancs de Billet, Obligations, Vente, Transport et Signification, Procurations.

POUR LES GREFFIERS DES COMMISSAIRES.

Blancs de Sommations simples, Tierce-Quarte après jugement.

POUR LES Huissiers.

Blancs de Procès-Verbaux de Saisie, Avis de Vente.

POUR LES Secrétaires—Trésoriers.

Rôle d'Evaluation de Perception, Liste Alphabétique d'Electeurs, &c. — DE PLUS :— Un grand nombre de Blancs d'exécution autres pour les Coms de Circuit de Comté.